

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'énergie et du climat
Service du climat et de l'efficacité énergétique

Paris, le **14 MAI 2013**

Sous direction de la sécurité et des émissions des véhicules

objet : demande d'homologation

référence : -

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande d'homologation de catadioptré émettant une lumière orange de classe P :

Marque : HVC

Type : RP-1

Nom et adresse du fabricant du dispositif :

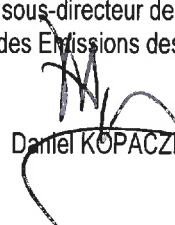
HUBBLEVISION CO., LTD
Monsieur Chang VASON
HUBBLEVISION CO., LTD
No., 1029-3, Jungshan Road,
Shengang Dist.,
42955 Taichung
Taiwan

je vous informe, qu'en application des dispositions des articles du Code de la Route R 317-8, R 317-9 et R322-1 à R 322-11 et compte tenu du procès-verbal de l'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 29/04/2013 sous le numéro 13/03358, ce produit est agréé sous le numéro :

TPP 13060

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le sous-directeur de la Sécurité
et des Émissions des Véhicules


Daniel KOPACZEWSKI

Dr. Jen-Wen Chang

Belfortstrasse 8 – D – 76133 KARLSRUHE

Germany